

1° Les monstres autosites ;

2° Les monstres omphalosites ;

3° Les monstres parasites.

Les monstres autosites se subdivisent en quatre tribus :

La première tribu comprend deux familles : les Ectroméliens et les Syméliens ;

La deuxième tribu n'a qu'une seule famille : les Célosomiens ;

La troisième tribu fournit trois familles : les Exencéphaliens, les Pseudencéphaliens et les Anencéphaliens ;

Enfin la quatrième tribu donne deux familles : les Cyclocéphaliens et les Otocéphaliens.

Notre monstre est de la classe des Unicaires, il entre dans la deuxième tribu des monstres autosites : les Célosomiens, sixième variété : les Célosomes.

Les Célosomiens se distinguent par l'existence d'une éventration, toujours compliquée de diverses anomalies des membres, des organes génito-urinaires ou du tronc dans son ensemble.

Les Célosomiens comprennent deux groupes de monstres divisés en six variétés : A. monstruosité ne s'étendant pas à la région thoracique. B. monstruosité atteignant la région thoracique.

A. *Monstruosité n'allant pas jusqu'à la région thoracique.*

1° *Les Aspalosomes.*—Éventration latérale ou médiane occupant principalement la partie inférieure de l'abdomen : appareil urinaire, appareil génital et rectum s'ouvrant au dehors par trois orifices distincts.

2° *Les Agénosomes.*—Éventration latérale ou médiane occupant principalement la portion inférieure de l'abdomen : organes génitaux et urinaires nuls ou rudimentaires.

3° *Les Cyllosomes.*—Éventration latérale, occupant principalement la région inférieure de l'abdomen, absence ou développement très-imparfait du membre pelvien du côté occupé par l'éventration.

4° *Les Schistosomes.*—Éventration latérale ou médiane sur toute la longueur de l'abdomen, corps tronqué, après l'abdomen ; membres pelviens nuls ou très imparfaits.

B. *Monstruosité atteignant la région thoracique.*